

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Beaugency est une petite ville du bord de Loire très agréable, tranquille, riche en associations et activités culturelles. Pour toutes ces raisons, nous avons choisi, mon mari et moi, de venir vivre à Beaugency pour notre retraite.

Aussi, je suis totalement opposée au projet d'installation de plate-forme logistique sur la zone Acti-Loire.

- La ville de Beaugency n'ayant pas de sortie d'autoroute, les camions vont donc circuler sur la route nationale, notamment ceux qui devront prendre l'autoroute de Mer. La circulation étant difficile certaines heures de la journée, je pense que circuler dans Beaugency va devenir compliqué.

Cette multiplication de camions va entraîner une augmentation de la pollution de l'air et une pollution sonore pour les riverains des axes empruntés.

- En cette période de réchauffement climatique, je ne comprends pas que l'on accepte de sacrifier des terres agricoles pour construire des bâtiments et des parkings sur des surfaces aussi importantes. Cela entraînera encore plus d'émission de gaz carbonique et une moindre absorption des eaux de pluie.

- Je m'interroge sur la pertinence de l'implantation d'une nouvelle plate-forme logistique, sachant que celles installées à Mer ne sont pas toutes utilisées puisque des panneaux « A louer » sont toujours en place.

- Cette entreprise créerait certes des emplois mais selon les agences d'intérim de Beaugency, il y a très peu de demandes locales pour ce genre d'emplois.

- Il serait vraiment dommage que notre belle ville de Beaugency soit dénaturée par un trafic routier intense et toute la pollution que cela engendre.

Ne pourrait-on pas s'interroger sur d'autres alternatives, notamment pour développer des activités touristiques et surtout préserver notre environnement.

Catherine Hardillier

17 rue des marais Beaugency